Stratégies pour réduire les méfaits et les coûts liés à l'alcool au Canada : Une revue des politiques fédérales, provinciales et territoriales

20 février 2019 Webinaire public

Stockwell, T., Wettlaufer, A., Vallance, K., Chow, C., Giesbrecht, N., April, N., Asbridge, M., Callaghan, R.C., Cukier, S., Davis-MacNevin, P., Dubé, M., Hynes, G., Mann, R., Solomon, R., Thomas, G., Thompson, K.

Projet CAPE contexte

- Le premier rapport sur la politique en matière d'alcool a été publié avec 10 rapports de synthèse provinciaux en 2013 (pas de territoires inclus) (Giesbrecht et al., 2013)

- Format basé sur : le bulletin d'analyse de la loi sur la conduite avec facultés affaiblies / la série de révisions législatives de MADD Canada et le classement de MacLean's University

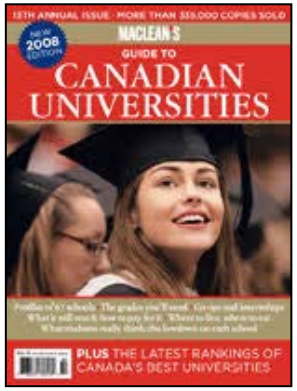

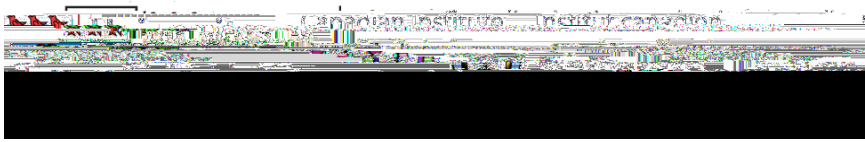

Objectifs : les coûts de l’alcool

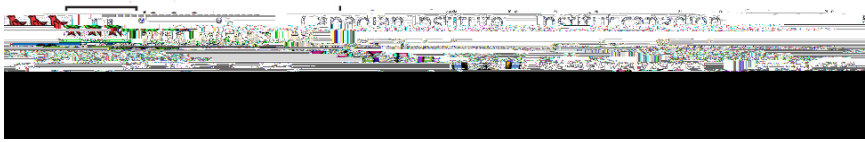

Justification : politiques sur l'alcool axées sur des données probantes

Les domaines de politiques en matière d'alcool ayant le plus de preuves d'efficacité et la plus grande portée de la population ont été sélectionnés, par exemple les politiques qui peuvent :

Diminuer le prix de l'alcool
Diminuer la facilité d'accès
Restreindre la publicité et les promotions
Dissuader la conduite avec facultés affaiblies

Les progrès de la connaissance permettent désormais des conseils plus spécifiques, par exemple :

Appliquer des prix minimum constants par verre standard
Utiliser des systèmes gouvernementaux plutôt que privés
Appliquer des codes publicitaires aux nouveaux médias numériques et traditionnels
Appliquer des sanctions civiles pour les conducteurs avec facultés affaiblies

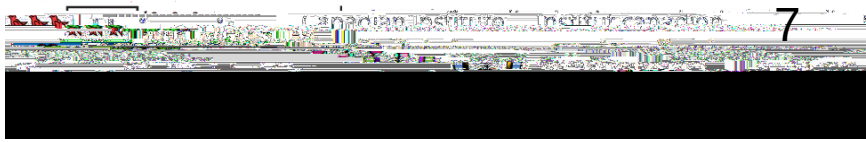

Méthodologie (Féd. et Prov./Terr.)

Développer la grille d'évaluation

Sélection de domaines et d'indicateurs

Domaines et indicateurs sélectionnés sur la base d'un examen des données probantes, p. ex. Babor, Burton, Nelson etc.

Développement de la pondération par domaine

Exercice de pondération individuelle suivi d'une activité de consensus de pondération d'équipe

Développement de la notation des indicateurs

Des équipes de deux Co-C ont mis à jour les indicateurs pour refléter les données actuelles.

Examen externe par les pairs

La grille d' évaluation a été envoyée à 3 examinateurs internationaux et leurs commentaires ont été intégrés.

Appliquer la grille d'évaluation

Collecte de données (phases I et II)

Données publiques collectées par les CR
I: données accessibles au public
II: auprès de personnes contact

La validation des données

Les CR ont envoyé des jeux de données aux contacts clés pour validation

Notation des données

Deux Co-C ont indépendamment noté les données. Les coordonnateurs ont facilité la résolution des conflits. Les PC ont rendu une décision

Tabulation des notes

Les coordonnateurs ont compilé les notes par domaines et par P / T

Domaines de politiques fédérales

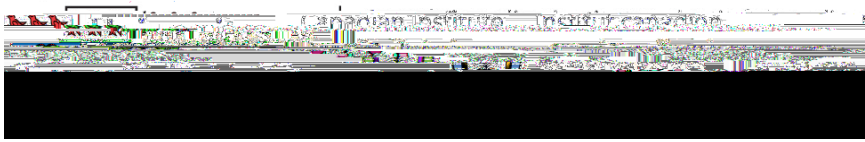

Domaines de politiques Prov./Terr. directs

Domaines de politiques directs	Catégories d'indicateurs
1.	

Domaines de politiques Prov./Terr. indirects

Domaines de politiques indirects	Catégories d'indicateurs
8. Système de contrôle de l'alcool	- Type de système de vente au détail de l'alcool - Ventes hors des points de vente d'alcool à emporter et débits de boissons - Importance relative de la promotion du produit par rapport à la santé et la sécurité - Ministère chargé du contrôle et de la vente de l'alcool
9. Stratégie sur	

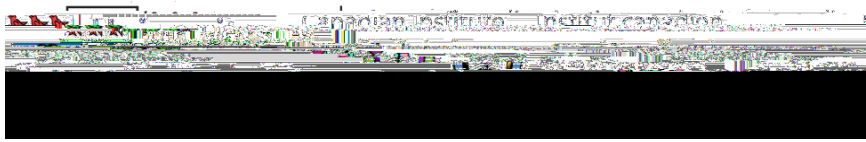

Résultats

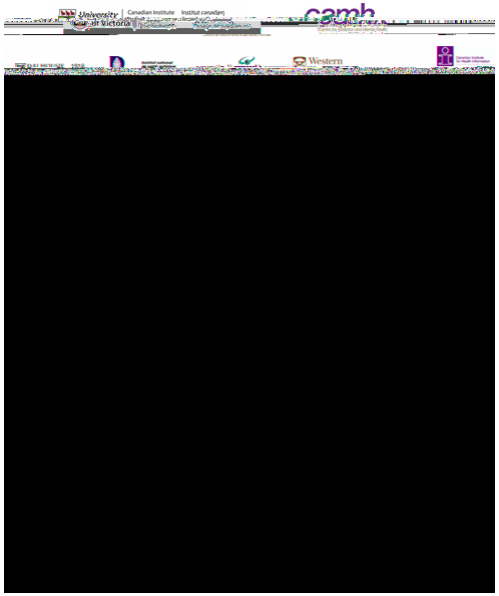

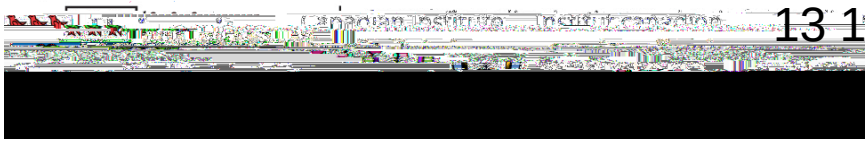

Niveau provincial et territorial
Notes non ajustées des domaines de politiques

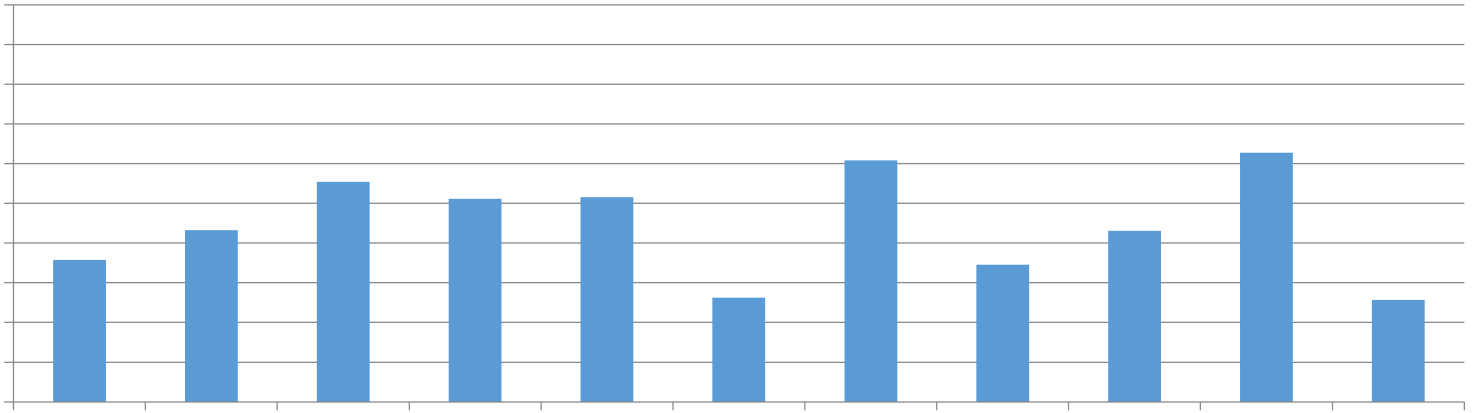

Pratiques exemplaires
Provincial / Territorial

Ces politiques sont réalisables!

Si nous prenons les pratiques exemplaires actuellement en place pour chaque politique dans chaque province et territoire, le Canada réalise collectivement un **A** avec un score de **87%**

Niveau provincial et territorial
Notes globales ajustées de la mise en œuvre des politiques

Les notes ont été majorées en les comparant aux pratiques exemplaires actuellement en place parmi les provinces et les territoires

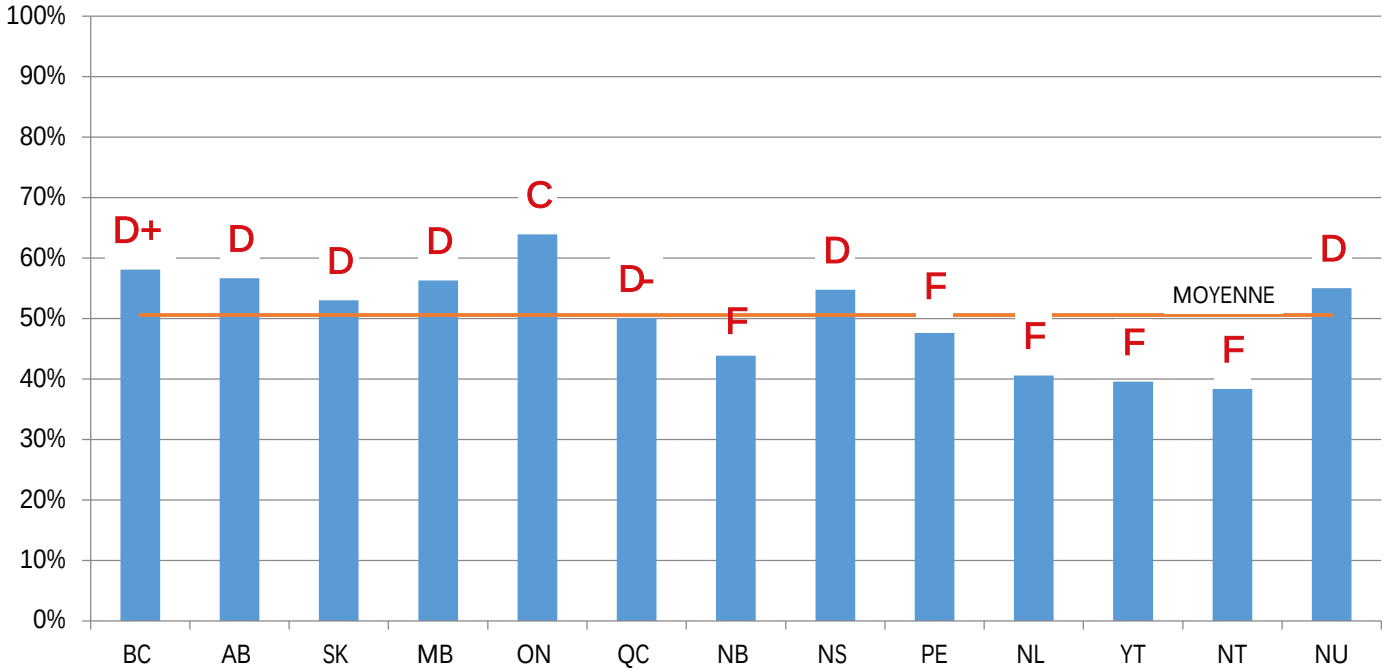

Un aperçu détaillé des résultats provinciaux et territoriaux

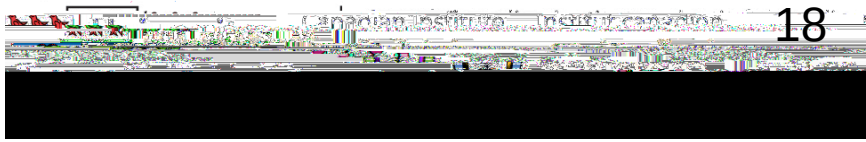

Niveau provincial et territorial
Fixation des prix et taxation

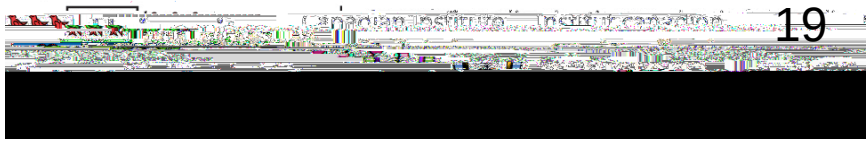

Niveau provincial et territorial
Fixation des prix et taxation

Notes des indicateurs par province et territoire : Fixation des prix et taxation

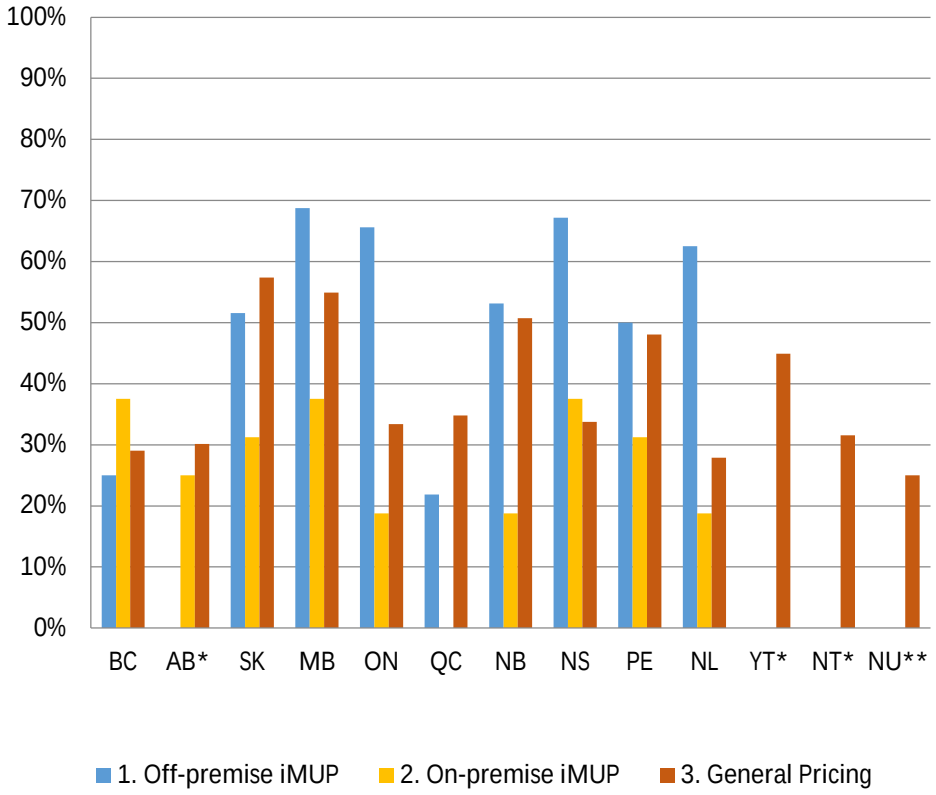

- Man. applique des prix minimums volumétriques presque parfaits pour l'alcool consommé hors établissement. Ont. et Sask. ajustent partiellement leurs prix min. pour refléter la teneur en alcool
- C.B. and T.-N.-L. mettent en œuvre, respectivement, le prix minimum moyen le plus élevé pour les ventes sur site et hors site
- C.B., Sask., Î.-P.-É., et Yn taxent l'alcool à un taux plus élevé que les autres biens

Niveau provincial et territorial
Fixation des prix et taxation

Notes des indicateurs par province et territoire : Fixation des prix et taxation

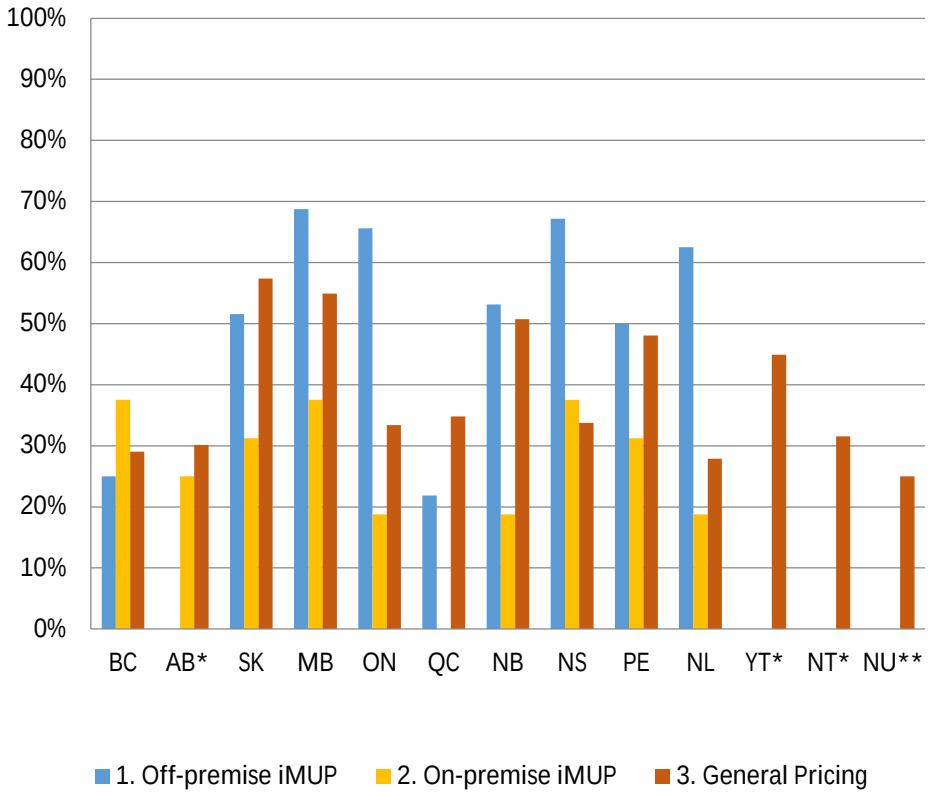

- Qc ne définit qu'un prix min. pour les boissons à base de malt vendues hors lieu; Alb. ne fixe pas de prix minimum hors site
- Aucun des prov./terr. n'a de prix minimums pour les débits de boissons qui reflètent la teneur en alcool selon les catégories de boissons ou n'ajuste les prix minimums selon l'inflation
- Dix des 13 juridictions ne fixent pas les prix de l'alcool en fonction de leur teneur en alcool

Niveau provincial et territorial
Accessibilité physique

Notes de domaine par province et territoire : Accessibilité physique

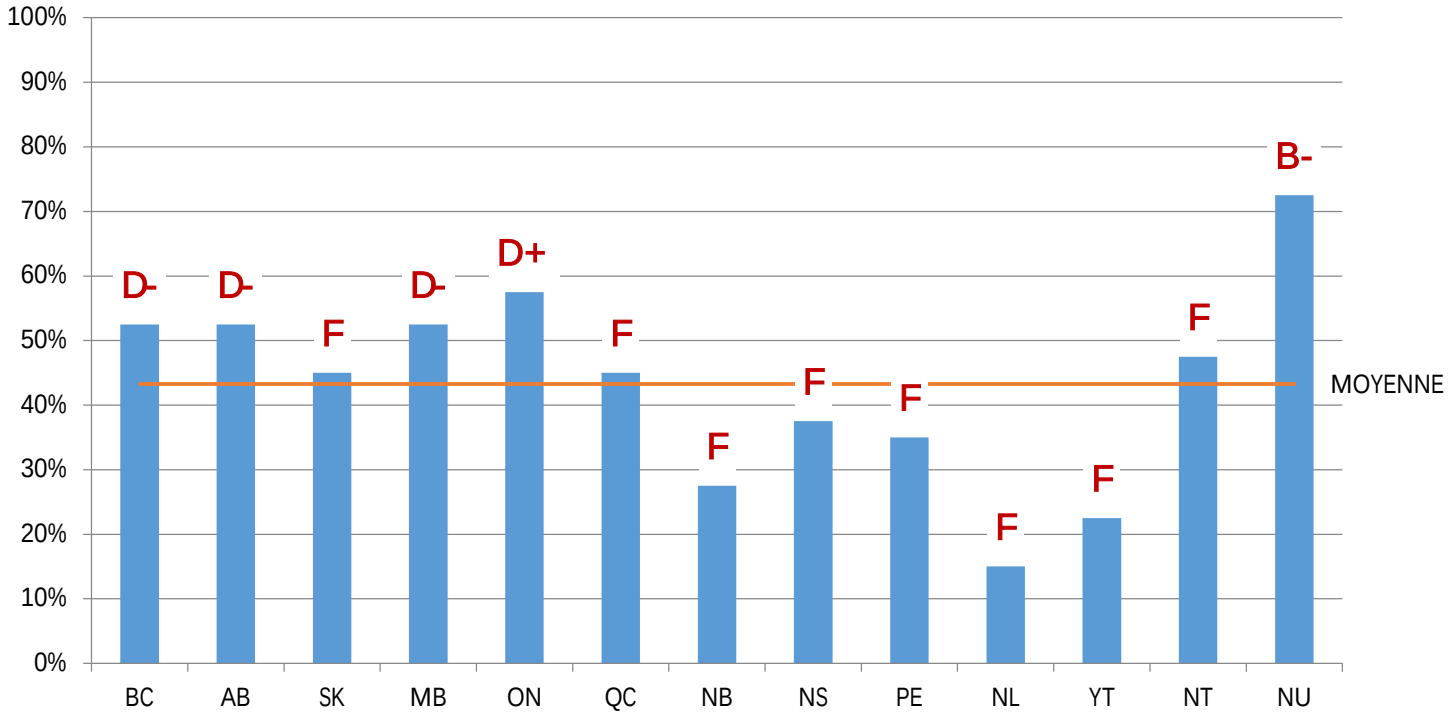

Niveau provincial et territorial
Accessibilité physique

Notes des indicateurs par province et territoire : Accessibilité physique

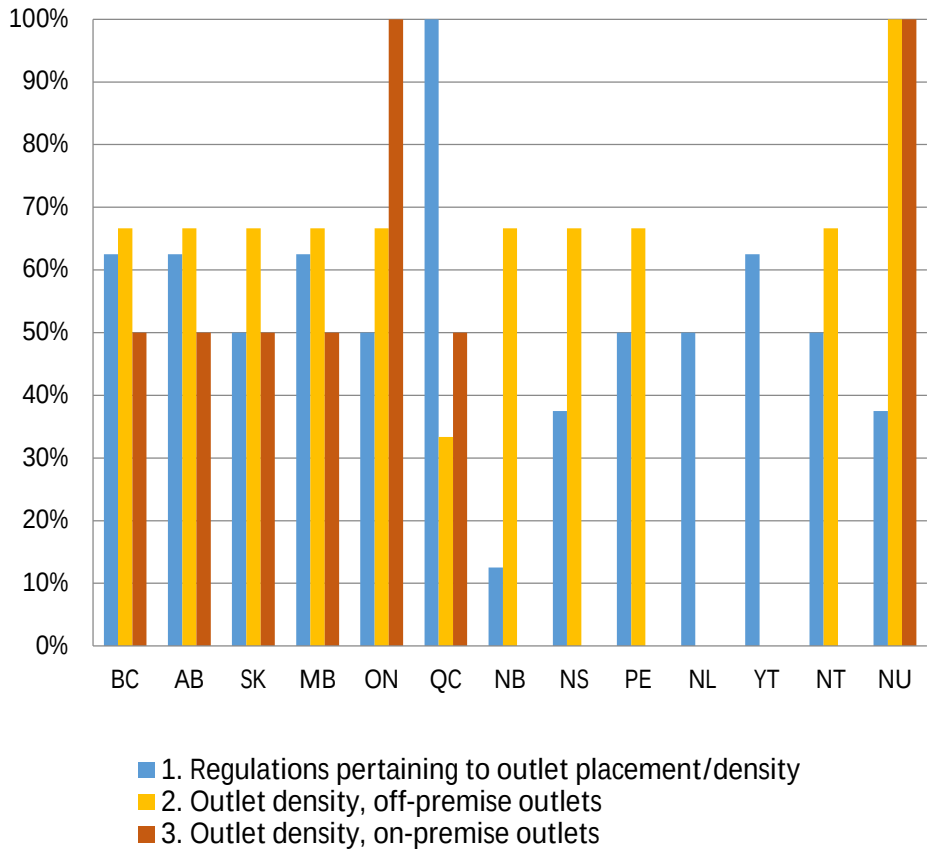

- Il existe quelques exemples de réglementations limitant la densité des points de vente en Sask. et au Qc, mais elles sont limitées à des types de points ou à des régions spécifiques
- Nt et Ont. ont une densité de points de vente relativement faible
- T.-N.-L. , N.-B., et Yn ont une densité élevée de débits de boissons
- N.-B et Î.-P.-É. ne donnent pas aux municipalités le pouvoir de limiter le nombre ou l'emplacement des points de vente pour emporter

Niveau provincial et territorial
Accessibilité physique

Notes des indicateurs par province et territoire : Accessibilité physique

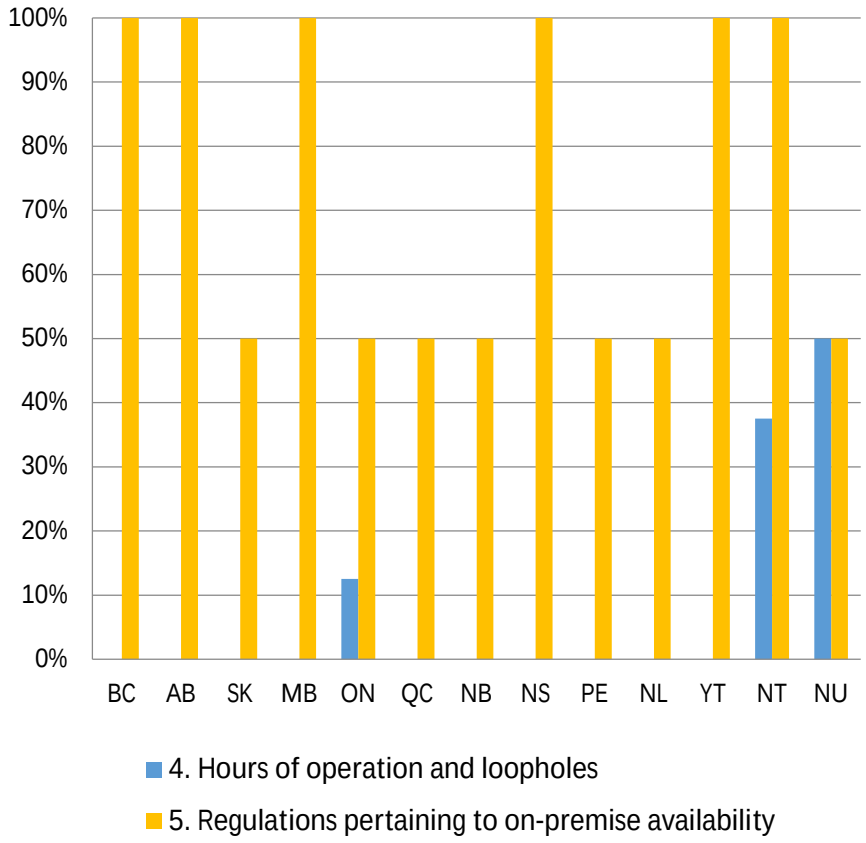

- N.-B. limite par réglementation les ventes hors lieux à un maximum de 11 heures par jour
- La plupart des juridictions autorisent le re-bouchage des produits non finis à emporter et limitent le nombre de boissons servies à un client à la fois
- La majorité des juridictions ont des failles qui permettent de prolonger les heures d'ouverture des magasins de vente pour emporter et des débits de boissons

Niveau provincial et territorial
Contrôles du marketing et de la publicité

Notes de domaine par province et territoire : Contrôles du marketing et de la publicité

Niveau provincial et territorial
Contrôles du marketing et de la publicité

Notes des indicateurs par province et territoire : Contrôles du marketing et de la publicité

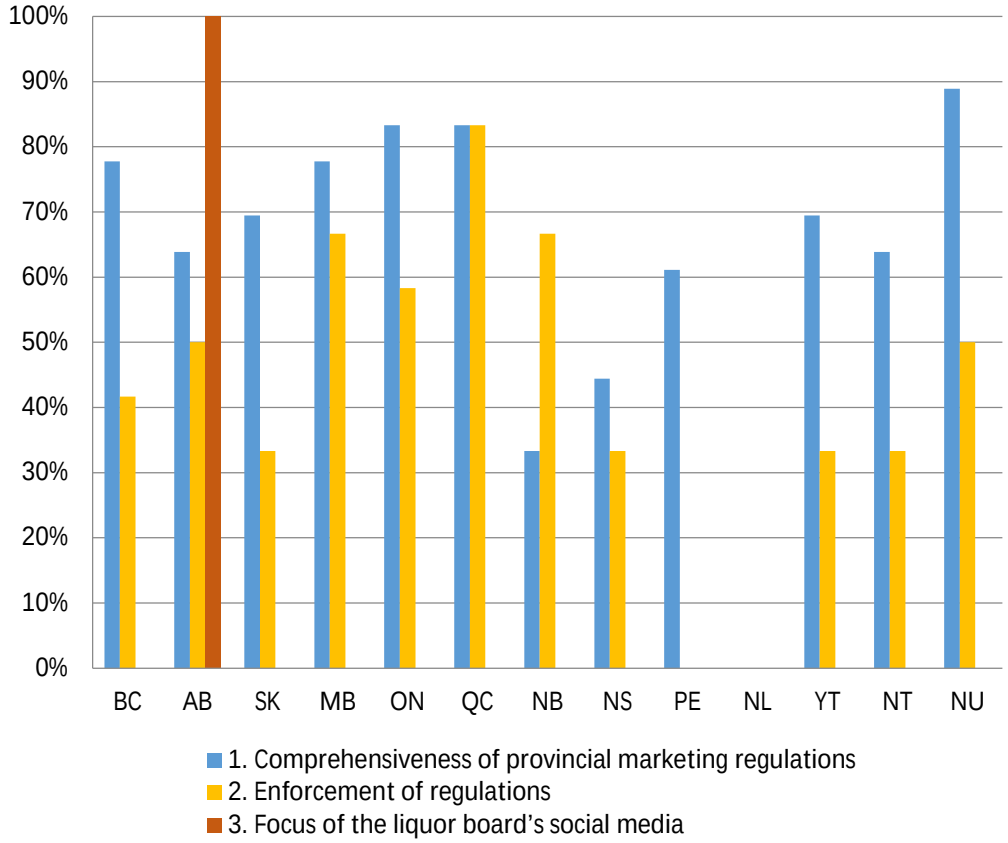

- La majorité des juridictions ont des restrictions de marketing autres que celles du code du CRTC
- Qc et Nt. ont mis en place un processus de présélection obligatoire dans le règlement concernant la publicité pour l'alcool
- Alb. adopte une approche équilibrée des messages qu'il diffuse via les médias sociaux

Niveau provincial et territorial
Contrôles du marketing et de la publicité

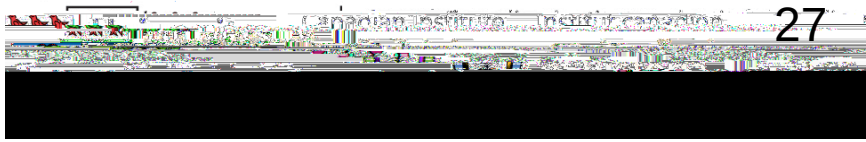

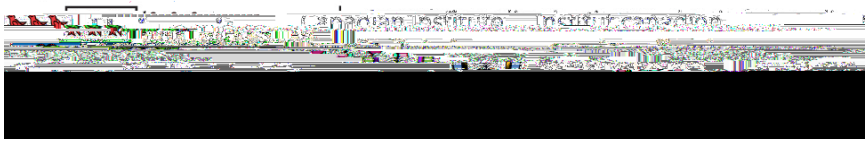

Niveau provincial et territorial
Messages sur la santé et la sécurité

Notes des indicateurs par province et territoire : Messages sur la santé et la sécurité

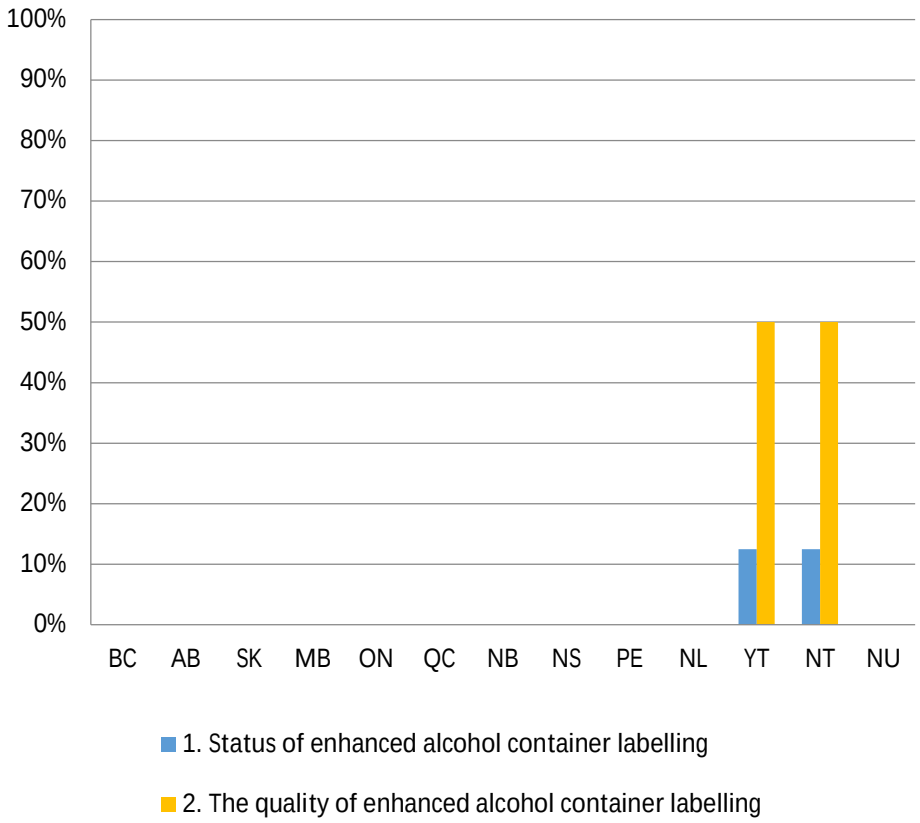

- Yn et T.N.-O. ont mis en place une forme d'étiquetage de l'alcool amélioré afin de transmettre des informations sur la santé et la sécurité liées à l'alcool
- Il n'existe pas d'étiquettes de mise en garde améliorées pour l'alcool sur les contenants d'alcool dans 11 des 13 provinces et territoires
- Les étiquettes au Yn et T.N.-O. sont appliquées comme une politique en magasin plutôt que comme une exigence légiférée pour le fabricant

Niveau provincial et territorial
Messages sur la santé et la sécurité

Notes des indicateurs par province et territoire : Messages sur la santé et la sécurité

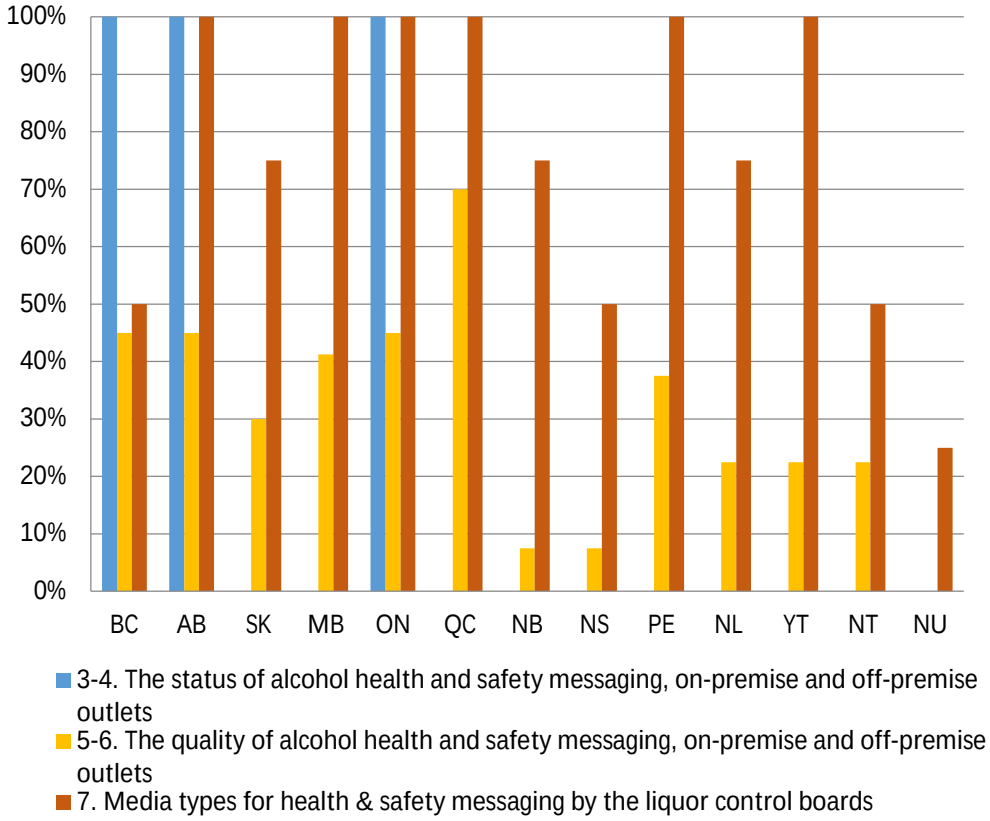

- En C.B. et en Ont., une législation rend obligatoire le placement de panneaux d'avertissement au point de vente
- Le Qc a une variété de messages d'avertissements sur l'ETCAF, les maladies chroniques et les LRDG.
- Dix des 13 administrations n'avaient pas de panneau d'avertissement obligatoire dans les endroits où l'alcool était vendu
- La qualité des panneaux d'avertissement volontaires produits par les régies des alcools n'était pas très forte

Recommandations

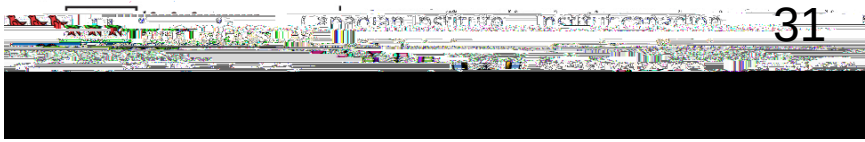

Recommandations fédérales

Fixation des prix et taxation

- Les taxes d'accise sont augmentées et basées sur la teneur en alcool de toutes les boissons alcoolisées
- Un prix minimum national normalisé par verre standard est négocié avec toutes les provinces et tous les territoires

Contrôles du marketing et de la publicité

- Le code publicitaire du CRTC est mis à jour et développé

Stratégie nationale sur l'alcool

- Le gouvernement fédéral lance un processus visant à élaborer une nouvelle

Recommandations pour les provinces et territoires

Fixation des prix et taxation : Prix minimum indexé par verre standard de 1,75 $ pour les points 7(l)ee

Recommandations pour les provinces et territoires

Stratégie provinciale/territoriale sur l’alcool : Élaborer et financer une stratégie spécifique à l'alcool approuvée par le gouvernement, intégrant une gamme complète d'interventions et de politiques fondées sur des preuves, indépendamment de l'industrie de l'alcool

Surveillance : Financer le suivi et la publication des indicateurs clés des méfaits liés à l’alcool chaque année au moyen d’un système centralisé avec une agence chef de file identifiée

Messages sur la santé et la sécurité : Exiger le placement bien en vue d'étiquettes d'alcool comprenant des messages alternatifs sur la santé et la sécurité, des informations standard sur les boissons et des directives de consommation à faible risque

Prochaines étapes

- Des résumés détaillés des provinces et des territoires seront publiés au début du printemps
- Des présentations détaillées des résultats et des recommandations par juridiction peuvent également être programmées séparément sur demande adressée à : ashley.wettlaufer@camh.ca
- Entrevues avec les parties prenantes après la diffusion publique pour suivre les activités d'AC

Des 5 a2.7(nt)ehf3(ues)- -éesashlet hleytéesatoiresret '-3.3eyntrons3.54

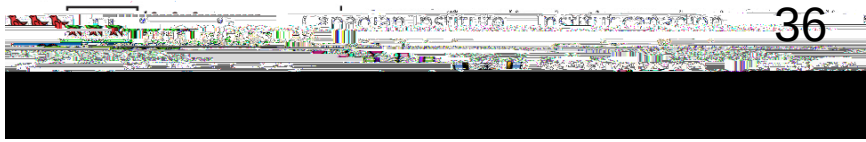

Questions

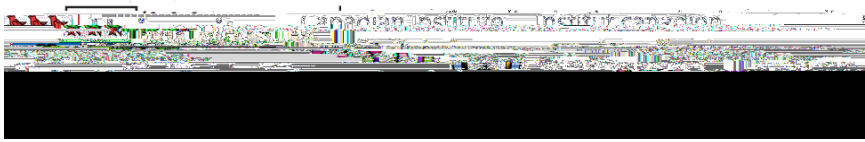

Stratégies pour réduire les méfaits et les coûts liés à l'alcool au Canada : Une revue des politiques fédérales, provinciales et territoriales

20 février 2019 Point presse

Stockwell, T., Wettlaufer, A., Vallance, K., Chow, C., Giesbrecht, N., April, N., Asbridge, M., Callaghan, R.C., Cukier, S., Davis-Macnevin, P., Dubé, M., Hynes, G., Mann, R., Solomon, R., Thomas, G., Thompson, K.

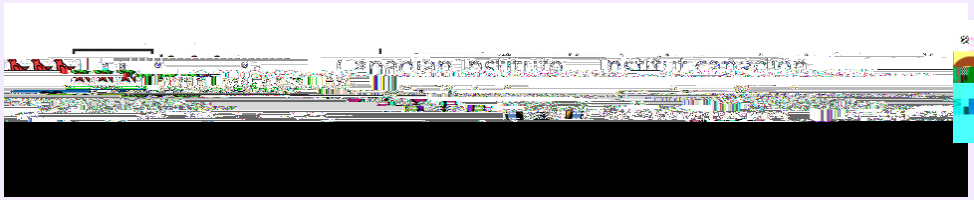

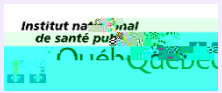

Informations sur le projet CAPE

Soutien financier :

Partenaires :

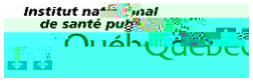

Informations sur le projet CAPE

- Histoire : Le premier rapport sur la politique en matière d'alcool a été publié avec 10 rapports de synthèse provinciaux en 2013 (pas de territoires inclus) (Giesbrecht et al., 2013)

- Il s'agit de la première évaluation des politiques fédérales et territoriales en matière d'alcool et de la deuxième évaluation des politiques provinciales en matière d'alcool

- Format basé sur : le bulletin d'analyse de la loi sur la conduite avec facultés affaiblies / la série de révisions législatives de MADD Canada et le classement de MacLean's University

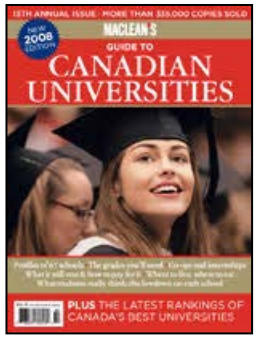

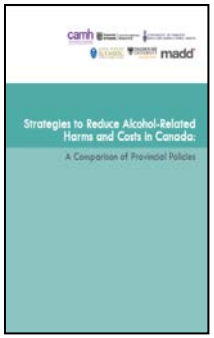

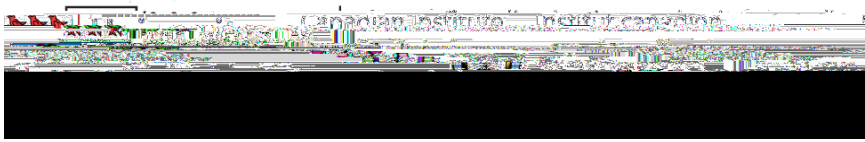

Objectifs : méfaits et coûts de l’alcool

- Environ 80% des Canadiens ont bu plus d'un verre d'alcool au cours de la dernière année
- Environ 30 à 40% des buveurs (15 ans+) admettent une consommation d'alcool au-dessus des directives de consommation à faible risque (après ajustement pour sous-déclaration)
- En 2014, l'alcool a entraîné :
  - 14 800 décès,
  - 139 000 années de vie productive perdues et
  - 88 000 hospitalisations

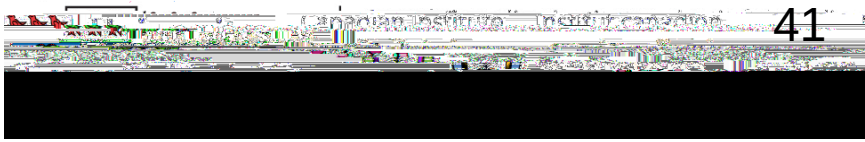

Objectifs : les coûts de l’alcool

-

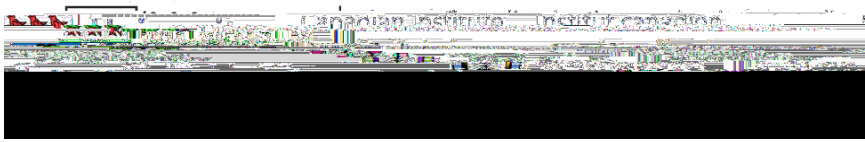

Niveau fédéral : Notes des domaines de politiques

Note globale de la mise en œuvre des

Recommandations fédérales

Fixation des prix et taxation

- Les taxes d'accise sont augmentées et basées sur la teneur en alcool de toutes les boissons alcoolisées
- Un prix minimum national normalisé par verre standard est négocié avec toutes les provinces et tous les territoires

Contrôles du marketing et de la publicité

-

La note

Pratiques exemplaires Provincial / Territorial

Ces politiques sont réalisables!

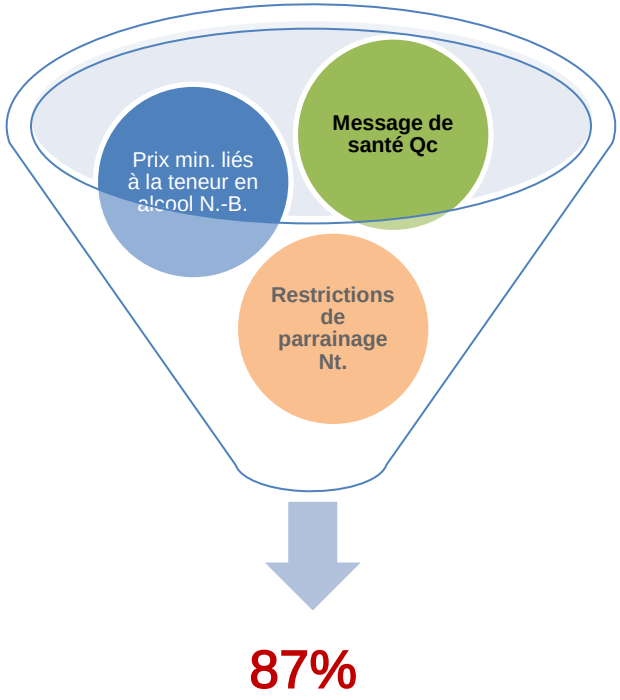

Si nous prenons les pratiques exemplaires actuellement en place pour chaque politique dans chaque province et territoire, le Canada réalise collectivement un **A** avec un score de **87%**

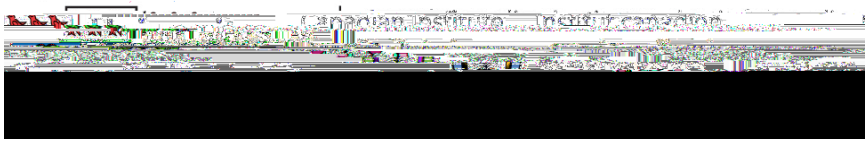

Tendances (dé)réglementaires Provinciales / Territoriales

Fixation des prix et taxation : Prix minimum indexé par verre standard de 1,75 $ ou plus pour les points de vente pour emporter et de 3,50 $ pour les débits de boissonsm8n8.8s

.4(dm (49)Tj 0 Tc 0TT1 1 Tf -0.003 Tc 6.387)]TJ 8.8p.6(i)h3(n)-ysq3(n)-u.6(i)-scs 0 scn

Questions

Nous invitons les participants à poser des questions en les tapant dans la boîte de discussion.

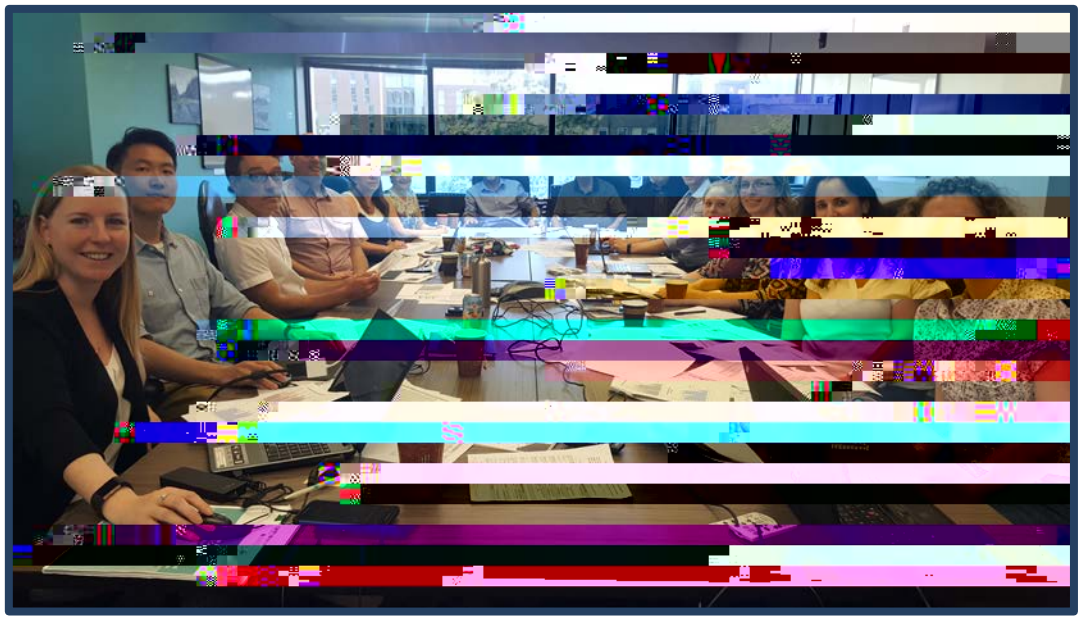

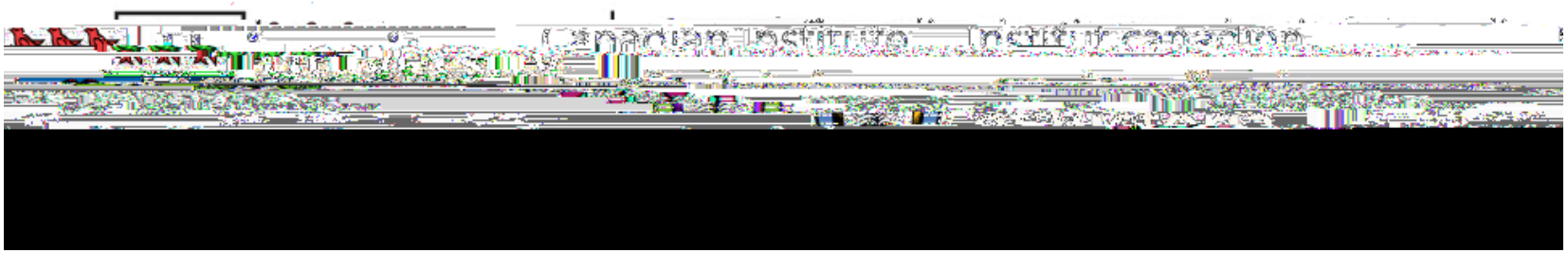

Merci!

Support webinaire par : Programme de soutien au système provincial à